



RECONNAÎTRE

Le pôle d'enseignement supérieur
pour la petite enfance en Montérégie

Appel de projets

Innovation et
développement

Technologies de
l'information

Guide

Novembre 2022

Présentation générale

Le Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie, mieux connu sous vocable **Reconnaître**, est une initiative des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire de la Montérégie. Il vise à répondre à des enjeux sociaux par l'enrichissement de programmes de formation, et ce, dans l'optique d'actualiser les compétences professionnelles des intervenantes et intervenants en milieux de garde, notamment.

L'organisme est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à travers son programme de pôles régionaux. Ce programme vise l'amélioration de la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur un même territoire. Il veut favoriser le déploiement d'actions régionales harmonisées comme réponse à des problématiques éducatives.

Plus spécifiquement, la mission de **Reconnaître** est d'animer des espaces de collaboration entre les sept (7) cégeps et les quatre (4) universités présentes dans la région de la Montérégie. À travers le soutien à des projets concrets, **Reconnaître** contribuera au développement des compétences professionnelles dans le domaine des technologies de l'information. Cela permettra, en conséquence, de renforcer l'adéquation entre la formation et l'emploi de ce secteur, principalement. Un ensemble de partenaires du milieu scolaire et extrascolaire est impliqué dans la poursuite de cette mission pour assurer la faisabilité et la cohérence des réalisations.

Établissements membres

Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie



Notions de projet

Un projet suppose généralement nouveauté et changement, quelque chose qui n'a pas encore été fait, ou, du moins, pas exactement de la même façon ou dans le même contexte; il est synonyme de valeur ajoutée. Le degré d'originalité peut varier considérablement d'un projet à un autre. Par définition, le projet est temporaire. Il est soumis à une date de début et à une date de fin prédéterminée. Les résultats issus de ces projets sont généralement intégrés dans les pratiques courantes.

Le projet est considéré comme un outil de changement dynamique, concret et signifiant pour les acteurs terrain. Cet appel de projets privilégie des stratégies pour susciter l'intérêt, la motivation et l'engagement des étudiants visés. À travers la mise en œuvre d'un ensemble de méthodes organisées, le projet favorise l'apprentissage empirique et la participation active en fonction d'un but à atteindre.

Un projet d'innovation et de développement peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de mettre en place une nouvelle collaboration avec un ou des partenaires pour créer un lieu d'apprentissage ou du matériel didactique. Ce type de projet peut aussi viser à l'enrichissement de pratiques pédagogiques ou au développement de nouveaux outils d'évaluation dans une perspective de partage et de diffusion, par exemple. La liste n'a de limite que celle de votre créativité.

Objectifs auxquels répond cet appel de projets

Objectif principal :

À travers l'enseignement supérieur, offrir une réponse à l'enjeu de pénurie de personnel dans le domaine des technologies de l'information.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser l'accessibilité des personnes aux études supérieures aux programmes de formation du domaine des technologies de l'information;
- Enrichir les pratiques, le matériel et l'environnement d'apprentissage des activités de formation;
- Favoriser le rapprochement des cégeps et des universités, ainsi qu'avec l'enseignement secondaire, le cas échéant;
- Actualiser les contenus de formation en tenant compte des besoins d'adéquation formation-emploi dans le domaine des TI en contexte de pénurie de technologues, de techniciens, d'analyste, etc.;
- Attirer les filles dans les programmes d'études liés aux technologies de l'information.

Nature des projets

Les projets devraient contribuer à rendre la formation en TI plus attrayante et concrète. Il est souhaité qu'ils aient pour effet d'augmenter les inscriptions dans les programmes collégiaux, tant au secteur ordinaire qu'à la formation continue. Il en est de même dans les programmes universitaires de premier cycle dans le domaine des technologies de l'information. On pourra

aussi favoriser l'accessibilité aux études en TI à une population étudiante de diverses provenances dans une stratégie de promotion particulière.

Le choix d'un programme chez l'étudiante et l'étudiant est tributaire de plusieurs influences. Par exemple, l'approche orientante propose quelques pistes d'action dont peut s'inspirer le projet. Le sujet du projet peut aussi être en lien avec les dimensions des représentations des professions ou la perception de son sentiment de compétence. Les facteurs qui affectent la rétention et la persévérance des étudiantes et des étudiants dans les programmes menant aux professions en TI peuvent être des pistes à explorer. À titre d'exemples, on peut penser aux caractéristiques déterminant une transition scolaire réussie ou aux impacts de préconiser une approche inclusive en termes scolaires.

Les professions liées au domaine des technologies de l'information ont beaucoup évolué depuis les dernières décennies. Les tâches se sont diversifiées et l'intégration de la réseautique et de la notion de sécurité informatique a complexifié le contexte de la profession. Il est nécessaire de trouver des moyens créatifs pour attirer l'attention d'une clientèle plus large, dont des représentants de la gent féminine, mais aussi des personnes provenant de minorités visibles et ethniques ainsi que des nations autochtones. Le projet peut concerner des jeunes qui sont actuellement au secondaire, au collégial et à l'université. Le projet peut autant viser des applications orienté-objets et web que le développement d'une grille d'évaluation descriptive pour le développement de savoir-être professionnels, par exemple.

Par ailleurs, le perfectionnement en milieu de travail est un phénomène fréquent. Les personnes en emploi y ont recours pour obtenir une promotion ou, tout simplement, pour permettre un approfondissement de compétences déjà mobilisées. Certaines d'entre elles s'inscrivent aussi dans une démarche de certification, comme la reconnaissance des acquis par exemple. Le projet d'innovation et de développement peut s'inspirer de ces besoins.

Conditions de base pour soumettre un projet

- Les projets doivent être menés par des personnes obligatoirement employées par un des établissements membres. Ces personnes doivent provenir du collégial et de l'universitaire et s'inscrire dans une démarche collaborative. Toutes les catégories de personnel sont admissibles, mais les membres du personnel enseignant et professionnel sont favorisés. L'implication des étudiantes et des étudiants est évidemment bienvenue. De même, il est possible de s'adjoindre des organismes externes aux établissements membres de **Reconnaître** comme des entreprises ou des associations pourvu que leurs services soient disponibles en Montérégie.
- Le cas échéant, un lien avec un centre de services scolaires, une commission scolaire ou une école secondaire doit être établi de manière formelle par une lettre d'engagement émise par la direction concernée.
- La durée du projet doit être définie sur une période de 6 mois. L'activité peut être ponctuelle ou se dérouler en deux ou trois temps. Les projets seront tous réputés démarrer en août de l'année où ces derniers auront été accordés.

- Un formulaire de dépôt de demande de projet est fourni¹. Toutes les rubriques du formulaire de demande de projet doivent être complétées. Un document incomplet ne sera pas évalué par le jury.
- Les projets devront être reçus avant le 24 février 2023 à 16 h à l'adresse suivante : concours@reconnaitre.ca. Un accusé de réception sera envoyé.

Calendrier de l'appel de projets

1	Lancement de l'appel de projets	7 novembre 2022
2	Échéance pour le dépôt d'une demande	24 février 2023, 16 h.
3	Évaluation des projets	Du 27 février au 17 mars 2023
	Annonce des projets acceptés	21 et 22 mars 2023
4	Communications avec les responsables des projets	23 et 24 mars 2023

Évaluation des projets

Le projet considéré admissible sera soumis à l'évaluation d'un jury indépendant². Les critères suivants seront appliqués :

Pertinence (35 %)

- Les liens avec l'un ou plusieurs objectifs sont explicites, selon le volet dans lequel le projet s'inscrit.
- L'état de la question est clairement exposé.
- Les moyens prévus sont cohérents avec l'état de la question et les résultats anticipés.
- Les résultats anticipés sont en lien explicite avec les objectifs proposés.

Qualité du projet (45%)

- Le plan de mise en œuvre du projet est cohérent.
- La description du projet montre une compréhension approfondie du thème.
- L'échéancier est réaliste et les tâches sont bien réparties dans le temps.
- L'approche et les moyens sont clairement définis.
- Les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans le projet sont clairement définis.
- Le cas échéant, la contribution des partenaires est bien située.
- Le montage financier est précis et détaillé ainsi que le matériel et les frais sont bien justifiés.
- La qualité de la langue de la présentation écrite du projet est présente.

Résultats anticipés (20 %)

- Les retombées (possibilités de transfert ou de mobilisation des résultats) pour les établissements et pour la région de la Montérégie sont clairement décrites.

¹ Voir l'annexe *Formulaire en bref* en page 8.

² Le jury sera formé par des personnes désignées par le comité de gouvernance de **Reconnaitre**. Il recommandera les meilleurs projets jusqu'à l'épuisement des fonds disponibles pour l'année 2021-22.

- Un plan de suivi concernant les retombées est décrit.

Modalités de suivi des projets

Gestion du projet

Une convention d'aide financière est envoyée à la personne responsable du projet. Celle-ci doit la retourner par courriel, dûment signé, en format PDF non protégé à l'adresse indiquée. À défaut de le faire, le demandeur est réputé refuser l'offre de subvention.

La direction de **Reconnaître**, responsable de l'appel de projets et du suivi des projets, se réserve le droit :

- de retirer, en tout ou en partie, la subvention versée si les personnes responsables du projet manquent aux obligations attendues ou si elle emploie à d'autres fins l'argent versé pour un projet donné;
- d'effectuer des vérifications et de demander toute pièce justificative liée au projet de recherche, notamment au regard des dépenses engagées;
- de vérifier auprès des autorités concernées l'authenticité de tous les documents et de tous les renseignements fournis dans la demande;
- de limiter le montant de la subvention qui devrait être allouée à un projet, de réduire sa durée et d'établir toute autre condition que le comité d'évaluation jugerait appropriée;
- de communiquer avec les personnes affectées au projet pour confirmer leur participation, ou pour toute information relative à ce dernier.

Démarche de suivi et livrables

1	Rencontre initiale des chargés de projets	Août 2023
2	Premier versement des sommes attribuées (50 %)	Selon le calendrier de réalisation du projet
3	Suivi de mi-parcours	Selon le calendrier de réalisation du projet
4	Rapport des activités, plan de suivi et bilan financier ³	Selon le calendrier de réalisation du projet
5	Second et dernier versement des sommes attribuées (50%)	Selon le calendrier de réalisation du projet, à la réception du rapport final

Toute modification importante apportée au projet subventionné doit faire l'objet d'une demande écrite soumise à la direction de **Reconnaître**. Cette demande de modification est alors évaluée et la direction peut décider, s'il y a lieu, de son acceptation, de la diminution de la subvention, de la suspension des versements prévus ou de leur annulation. Un remboursement peut également être demandé à l'établissement.

³ Un gabarit de présentation du rapport des activités sera fourni ultérieurement.

Financement

Dépenses admissibles

- Rémunération du personnel enseignant et du personnel professionnel, selon les conventions collectives en vigueur.
- Rémunération des étudiantes et étudiants en fonction des politiques des établissements.
- Matériel didactique spécifique essentiel à la réalisation du projet.
- Autres frais essentiels à la réalisation du projet.

Par conséquent, sont exclus :

- Les honoraires financés par d'autres sources;
- L'achat ou la location de matériel de bureau et d'outils informatiques;
- Les frais administratifs liés au fonctionnement des établissements;
- L'achat de nourriture et de boisson;
- Les frais liés à la charge de travail habituelle du personnel enseignant ou du personnel professionnel.

Sommes disponibles

Reconnaître met à la disposition de l'appel de projets, hiver 2023 une somme globale de \$175 000. **Reconnaître** souhaite soutenir entre trois (3) et cinq (5) projets pour cette deuxième année de son programme de projets d'innovation et de développement. Cette proportion peut varier en fonction de la nature et de la qualité des projets reçus.

Questions

Pour toutes questions concernant le présent appel de projets, veuillez communiquer avec la direction de **Reconnaître** :

Marie-Claude Pineault
marie-claude@reconnaître.ca
438-880-1070

80 boulevard Churchill, suite 114
Greenfield Park, QC
J4V 0A9

Annexe Programmes d'études⁴

Exemples de programmes d'études spécifiques au domaine des technologies de l'information

Formation collégiale	Sciences informatiques et mathématiques	DEC
	Technologies sonores	DEC
	Graphisme	DEC
	Illustration et dessin animé	DEC
	Infographie en prémédia	DEC
	Techniques de production et de postproduction télévisuelles	DEC
	Technologie de l'électronique industrielle	DEC
	Technologie de l'électronique / Technologie du génie électrique : Automatisation et contrôle	DEC
	Technologie de systèmes ordines	DEC
	Techniques de l'informatique	DEC
	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	DEC
	Techniques d'intégration multimédia	DEC
	Technologie du génie physique	DEC
	Formation universitaire 1 ^{er} cycle	Information de gestion
Arts graphiques (communications graphiques)		BAC
Sciences de l'informatique		BAC
Génie informatique et de la construction des ordinateurs		BAC
Génie électrique, électronique et communications		BAC
Génie physique		BAC
Génie informatique et de la construction des ordinateurs		BAC
Sciences de l'informatique		*
Génie électrique, électronique et des communications		*
Génie physique		*

*Programmes courts regroupés sous ces disciplines dont le diplôme est inférieur au BAC

⁴ Ces listes ne sont pas exhaustives. Tous ces programmes font partie de l'offre de formation des établissements membres de **Reconnaître**.

Annexe Formulaire en bref

Sommaire du projet

Titre du projet

Identification des personnes (indiquez laquelle sera responsable du projet)

Nom et prénom :
Fonction et établissement :
Coordonnées :
Adresse de courriel :
Téléphone :
Expertises mises à contribution dans le projet :

Identification des partenaires externes, le cas échéant

Identification de l'établissement de l'ordre d'enseignement secondaire, le cas échéant.

Appréciation de la somme globale nécessaire pour la réalisation du projet

Détail du projet

Description détaillée du projet

État de situation et/ou problématique identifiée (300 mots max.)

Objectifs poursuivis spécifiques au projet (100 mots max.)

Approche et moyens utilisés (200 mots max.)

Résultats anticipés (100 mots max.)

Rôles et responsabilités des personnes impliquées (incluant les partenaires externes et les personnes de l'établissement secondaire, le cas échéant)

Identification de la personne :

Rôle et responsabilités :

Identification du partenaire :

Rôle et responsabilités :

Échéancier de réalisation

Tâches, ressources et répartition du temps

Prévisions budgétaires du projet

Approbation des directions des établissements concernées

Direction des cégeps (direction des études)

Nom du cégep :

Nom et prénom :

Titre :

Direction des universités (vice-rectorat aux études)

Nom de l'université:

Nom et prénom :

Titre :

Tâches, ressources et répartition du temps

Le cas échéant...

Direction du secondaire

Nom du centre ou de l'école:

Nom et prénom :

Titre :

Lettre d'intention du partenaire externe

Naitre, connaître et reconnaître...

... un jeu de mots à trois dimensions qui exprime les valeurs du Pôle.

NAITRE invite à *s'éveiller* à la réalité des enfants de 0 à 5 ans !

Il s'agit d'une réalité diversifiée où la qualité de l'environnement joue un rôle déterminant. Les activités du Pôle sont centrées sur l'intervention éducative, partout elle peut faire la différence. Les tout-petits sont au centre de toutes les actions, directes ou indirectes, de l'organisation.

CONNAITRE incite à *développer* les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les savoir-agir ! Pour offrir un environnement de qualité où le développement des enfants sera protégé, il est nécessaire de produire, d'actualiser et de partager des connaissances et les pratiques exemplaires. Les activités du Pôle soutiennent la recherche et la formation en enseignement supérieur relativement à l'intervention éducative.

RECONNAITRE encourage à *explorer* le monde de l'intervention éducative !

La qualité des intervenantes et des intervenants, la diversité des ressources et l'efficacité des outils d'intervention témoignent de la vitalité et des compétences professionnelles étendues de ce secteur. Les activités du Pôle contribuent à faire la promotion de cette richesse. Elles favorisent la création et l'initiative s'inscrivant dans cette dynamique de développement.



RECONNAITRE

Le pôle d'enseignement supérieur
pour la petite enfance en Montérégie